COUP-D'OEIL CRITIQUE

SUR

LA MÉDECINE

FRANÇAISE.

COUP-D'OEIL CRITIQUE

SUR LA

MÉDECINE FRANÇAISE

AU XIXe SIÈCLE,

ET SUR

LA NOUVELLE ORGANISATION QU'ON PROJETTE;

SUIVI

D'UN APERÇU SUR LES MESURES A PRENDRE POUR LA TIRER DE L'ÉTAT D'AVILISSEMENT OU ELLE SE TROUVE,

Par S. Eymard,

DOCTEUR EN MÉDECINE A GRENOBLE.

> Ils ont mis le bonnet doctoral à l'encan, le diplôme à l'enchère, l'expérience au concours, le désordre dans tous les rangs de la médecine.
>
> MARIE S.t URSIN

A PARIS,

CHEZ BAILLIÈRE ET GABON, LIBRAIRES,
RUE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE,

ET CHEZ DENTU ET BARBA,
AU PALAIS ROYAL.

1829.



GRENOBLE,
IMPRIMERIE DE C.-P. BARATIER.

A Monsieur DE LAREYNIÈRE. *

Monsieur et honorable allié,

On raconte qu'un médecin célèbre était en usage, lorsqu'il visitait des malades opulens, d'entrer dans la cuisine et d'y embrasser les chefs d'office, en leur disant : « Mes chers amis, je vous dois de la reconnaissance pour tous les bons services que vous rendez à nous autres médecins ; sans vous, sans votre art empoisonneur, la faculté irait bientôt mourir à l'hôpital ».

Pour moi, je partage assez l'opinion de ce judicieux confrère, et bien convaincu que, sans la gourmandise et l'intempérance d'autrui, les médecins mourraient de faim, j'ai cru devoir dédier ce petit ouvrage au digne successeur des Bernard, des Dubois, des Fouquets, des Richelieu et de tant d'autres gourmands illustres qui, heureusement pour nous, ont introduit en France l'usage d'y manger et d'y boire trois fois plus qu'il ne faut.

Sans doute, Monsieur, que la médecine est bien imparfaite et ne répare pas tout le mal que vous et vos friands émules faites à l'humanité ; sans doute encore que les jouissances qu'elle procure ne sont point aussi douces ni aussi savoureuses que celles qui découlent de vos excellentes leçons ; cependant un gastronome aussi éclairé que vous ne peut éviter de lui accorder un peu d'estime et de reconnaître que, si parfois elle est bonne à quelque chose, c'est sur-tout à guérir l'indigestion.

J'ai l'honneur d'être avec une haute considération,

Monsieur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

EYMARD.

---

* M. de Lareynière a été pendant long-temps le principal rédacteur de l'Almanach des Gourmands

UN MOT DE PRÉFACE.

Dans un moment où l'on va s'occuper pour la centième fois peut-être de réorganiser le corps médical, il n'est pas sans intérêt de voir ce qu'il est et ce qu'on peut en faire. Ce n'est pourtant pas sans quelque hésitation que nous nous sommes décidé à publier des considérations qui ne peuvent éviter de blesser beaucoup d'amours propres. Nous avons d'abord craint que les personnes qui ne connaissent point la franchise et l'indépendance de notre caractère ne les attribuassent à des sentimens moins honorables que ceux qui nous ont toujours inspiré. Mais considérant que, médecin depuis vingt ans et malade depuis dix, nous avons acquis le double droit d'écrire avec une certaine liberté; considérant que nous rendons hommage au but que se propose la médecine, et que nous censurons seulement les moyens qu'elle emploie pour y parvenir; considérant enfin que notre critique respecte un certain nombre de médecins honorables que renferme la France et ne frappe que les charlatans plus nombreux encore, qui déshonorent leurs rangs et ne méritent aucun ménagement : nous avons mis tout scrupule de côté et pris la plume avec notre franchise ordinaire.

COUP-D'OEIL CRITIQUE

SUR LA

MÉDECINE FRANÇAISE

AU XIX.e SIÈCLE.

Doit-on considérer la médecine comme une science réellement utile, ou bien n'est-elle que l'art de tuer impunément les hommes? Telle est la grande question qui occupe gaîment les esprits depuis cinq ou six mille ans et laisse aller dans la tombe les générations qui se succèdent, en attendant une solution claire et satisfaisante.

D'une part, on voit une masse imposante de livres grecs et latins qui prétendent enseigner les moyens de conserver la santé et de guérir les maladies; de l'autre se présente une foule de philosophes, de poètes, de législateurs, d'écrivains de toute espèce qui ne ménagent point le fiel ni le sarcasme, et assurent que la médecine est une science dangereuse et mensongère.

« Nul doute, dit Pline, que ces intrigans (les médecins), cherchant la célébrité dans l'innovation, ne se font aucun scrupule de trafiquer de nos jours. De là ces malheureuses consultations autour des malades;

aucun des consultans n'opine de la même manière, pour ne point paraître penser d'après un autre; de là cette triste épitaphe sur un tombeau : *J'ai succombé sous le nombre des médecins*. Après tant de variations, l'art change encore tous les jours, et souple aux impressions des Grecs, nous sommes le jouet de cette succession de systèmes. Le Grec qui sait le mieux discourir, devient à l'instant l'arbitre suprême de notre vie et de notre mort...... A moins qu'un médecin ne parle grec, il est sans crédit, même auprès de ceux qui ne l'entendent pas. Ils ont moins de confiance aux choses qui intéressent leur santé, lorsqu'elles sont intelligibles pour eux. Aussi, dès qu'un homme se dit médecin, on le croit sur parole. Nulle loi qui sévisse contre l'ignorance. Ils s'instruisent aux dépens de nos jours. Leurs expériences nous coûtent la vie, et le seul médecin tue avec impunité. Les reproches ne tombent même pas sur eux; on accuse l'intempérance des malades, et les morts ont toujours tort. Je ne dénoncerai pas cette avarice insatiable, cette cupidité qui marchande avec le malade expirant, ce tarif fixé pour chaque douleur, ces avances prises sur la mort. Grâce à cet abus, le seul remède contre l'excès du brigandage a été le nombre même des brigands. La concurrence et non la pudeur les rend moins chers ».

Nous laissons au lecteur le soin de comparer les temps et de juger si les choses ont beaucoup changé depuis Pline, c'est-à-dire depuis dix-huit siècles.

Ecoutons maintenant un auteur orthodoxe :

» Fuyons, dit S.t Apollinaire, fuyons les conseils de ces médecins qui, peu instruits et fort assidus, tuent très-officieusement très-grand nombre de malades ».

Ecoutons sur-tout le bon Montaigne : « J'honore bien le glorieux nom de médecin, dit-il, sa proposition, sa promesse si utile au genre humain; mais ce qu'il désigne entre nous, je ne l'honore ni ne l'estime. En premier lieu, l'expérience me le fait craindre, car de ce que j'ai de connaissance, je ne vois nulle race de gens si tôt malade et si tard guérie que celle qui est sous la juridiction de la médecine ».

« Avant la guerre péloponnésiaque, dit-il ailleurs pour prouver le peu de fondement de cette science, il n'était pas grande nouvelle de la médecine. Hippocrate la mit en crédit. Tout ce que celui-ci avait établi, Chrysippe le renversa. Depuis, Erasistrate, petit-fils d'Aristote, tout ce que Chrysippe en avait écrit. Après ceux-ci survinrent les empiriques qui prirent une voie toute diverse des anciens, au maniement de cet art. Quand le crédit de ces derniers commença à vieillir, Hérophyle mit en usage une autre sorte de médecine, qu'Asclépiade vint à combattre et anéantir à son tour. A leur rang gagnèrent autorité les opinions de Thémison, et depuis, de Musa, et, encore après, celles de Vexius Valens, médecin fameux pour l'intelligence qu'il eut avec Messaline. L'empire de la médecine tomba du temps de Néron à Thessalus, qui abolit et condamna tout ce qui en avait été tenu jusqu'à lui. La doctrine de celui-ci fut abattue

par Crinas, de Marseille, qui apporta de nouveau de régler toutes les opérations médicinales aux éphémérides et mouvemens des astres, manger, dormir et boire à l'heure qu'il plairait à la lune et à Mercure. Son autorité fut bientôt supplantée par Charinus, médecin de cette même ville de Marseille. Celui-ci combattait non-seulement la médecine ancienne, mais encore l'usage des bains chauds publics, et tant de siècles auparavant, accoutumés. Il faisait baigner les hommes dans l'eau froide, en hiver même, et plongeait les malades dans l'eau naturelle des ruisseaux. Depuis ces anciennes mutations de la médecine, il y en a eu infinies autres jusqu'à nous, et le plus souvent mutations entières et universelles, comme sont celles que produisent, de notre temps, Paracelse, Fioravanti et Argenterius, car ils ne changent pas seulement une recette, mais, à ce qu'on me dit, toute la contexture et la police du corps de la médecine, accusant d'ignorance et de piperie ceux qui en ont fait profession jusqu'à eux. Je vous laisse à penser où en est le pauvre patient ».

De son côté, Labruyère prétend « qu'un médecin est une sorte d'homme payé pour dire des fariboles dans une chambre auprès d'un malade jusqu'à ce que la nature l'ait guéri, ou que les remèdes l'aient fait crever; et Molière nous assure que deux médecins et un apothicaire sont une complication de maladie mortelle, tandis qu'une femme d'esprit dit que, lorsqu'elle voit traiter un malade par un médecin, il lui semble voir un enfant qui mouche une chandelle ».

J.-J. Rousseau va plus loin encore. Il prétend que nous pouvons nous passer de la chirurgie, de cet art dont on reconnaît assez généralement l'utilité : « Il est aisé de savoir des chasseurs, dit-il, si, dans leurs courses, ils trouvent beaucoup d'animaux infirmes. Ils en trouvent, en effet, qui ont reçu des blessures considérables très-bien cicatrisées, qui ont eu des os et même des membres rompus et repris, sans autre régime que la vie ordinaire, et qui n'en sont pas moins parfaitement guéris, pour n'avoir point été tourmentés d'incisions, empoisonnés de drogues et exténués de jeûnes ».

Et ce qu'il y a de bien plus remarquable dans une opinion aussi peu favorable à la médecine, c'est que non-seulement elle a été partagée par les auteurs profanes que nous venons de citer, et par beaucoup d'autres qu'il serait trop long de rappeler, mais que quantité de médecins très-estimables et d'un grand savoir l'ont hautement professée, et sont d'avis que le mal que font les mauvais médecins l'emportant sur le bien que font les bons, il vaudrait mieux qu'il n'y eût point de médecine.

« Arnaud de Villeneuve, Harvée et plusieurs autres médecins, qui ne sont pas moins célèbres, dit Lieutaud, ont avoué de bonne foi que la médecine exercée par tant d'ignorans et de fourbes, ne pouvait être que très-meurtrière ». Parmi les médecins que Lieutaud omet de nommer ici comme partisans de cette opinion, nous citerons Hippocrate, Ettmuller, Sydenham, Baglivi, Ramazzini, Sanctarius, Redi,

Hoffmann, Sthal, Lobb et beaucoup d'autres.

Mais à la tête des médecins antagonistes de leur art, ou du moins de ceux qui en ont franchement déploré les abus, se place naturellement le fameux docteur Guy Patin, lequel, bien que professeur au collége royal, et doyen de la faculté en 1644, publia des lettres critiques dans lesquelles il disait que le monde était plein de charlatans aussi-bien en matière de religion que de médecine; et que tous ses confrères n'étaient que des courtisans et des chevaliers d'industrie qui cherchaient à gagner de l'argent par la fraude et l'imposture. « *Aulici*, dit ce malin docteur, *agiotæ et versipelles medici, qui quærunt lucrum per fraudes et imposturas* ».

Enfin, et sans rappeler ici les débats comiques et ridicules qui s'élevèrent à Paris, en 1577 et 1736, entre les médecins et les chirurgiens, au sujet de la prééminence de leur art respectif, et pendant lesquels ils cherchèrent publiquement à se ravaler, nous citerons seulement la défense du corps des chirurgiens de la seconde époque, dans laquelle ces messieurs rapportaient textuellement un édit de Henri II, *qui ordonnait aux médecins de porter en habit une couleur noire, qui est une couleur funeste, parce qu'ils en font plus mourir qu'ils en sauvent.*

On le voit, l'accusation est grave, quoique plaisante, et l'on sentira qu'il n'est pas facile de juger jusqu'à quel point elle était fondée autrefois et peut l'être aujourd'hui, sans un examen impartial et plus approfondi. Si néanmoins l'on considère que les

reproches adressés à la médecine remontent aux siècles les plus reculés et sont venus successivement de bouche en bouche jusqu'à nous; si l'on réfléchit qu'ils sont consignés dans les ouvrages des écrivains les plus estimés, parmi lesquels figurent des médecins d'une grande réputation, et que l'envie seule de nuire ou de plaisanter n'a pu produire un accord aussi continu et aussi général sur un sujet aussi sérieux, on verra, malgré soi et au premier abord, qu'il faut bien qu'il y ait quelque chose de vrai dans tout cela.

Un grand malheur pour la médecine est qu'elle ne puisse pas rigoureusement distinguer les effets de l'art de ceux de la nature.

Autant de temps qu'il y aura du doute sur les causes qui auront rendu la santé ou donné la mort aux malades; tant qu'on pourra dire, sans la preuve positive du contraire, c'est la nature et non les remèdes qui ont guéri tel malade; ou ce sont les remèdes et non la nature qui ont tué tel autre, cet art, par une singulière destinée, sera toujours exposé aux traits de l'ironie et de la méchanceté des hommes.

Un moyen cependant qui pourrait faire découvrir la vérité et mettre fin à un procès qui intéresse si fort l'espèce humaine, consisterait à examiner les temps où, comme le dit Pline, la nature, à défaut de médecin, faisait la médecine toute seule, et ceux où chacun pouvait l'exercer, ainsi que le dit un autre historien, sans avoir pris le bonnet de docteur, et

sans avoir acheté la réputation d'habiles et le droit d'agir despotiquement sur la vie des hommes; à mettre en parallèle les Egyptiens, les Assyriens, les Romains, les Espagnols, les Portugais et plusieurs autres nations de l'antiquité, qui, dans le principe de leur établissement, n'avaient ni ne voulaient point de médecins, avec celles qui, plus tard, s'en firent un besoin, car il est digne de remarque que la médecine n'a fleuri et n'a obtenu de la considération que chez les peuples énervés et corrompus, à les comparer entr'elles pour voir si les hommes d'autrefois se portaient moins bien que ceux de notre époque.

Alors, pas de doute, dans le cas d'affirmative, que la médecine ne fût un grand bienfait pour les peuples modernes : mais malheureusement ce mode d'investigation ne paraît pas lui être aussi favorable. Il n'est que trop vrai que les générations actuelles sont loin de présenter la santé, la force et la longue existence de celles du bon vieux temps.

Il y aurait encore un moyen de constater les avantages ou les inconvéniens de la médecine, si le premier était insuffisant et donnait un résultat douteux; Il faudrait comparer la mortalité de deux Etats ou de deux grandes villes, situés dans les mêmes conditions, avec cette différence que l'un serait dépourvu de médecins et que l'autre en aurait beaucoup. Il est certain que, si la mortalité dans celui-ci était moindre, l'influence favorable de la médecine ne fût évidente; il est manifeste aussi que, si elle était égale ou plus considérable, qu'on ne fût en droit d'en tirer une

conséquence contraire. Mais la difficulté est de pouvoir établir une telle comparaison. Les peuples nouveaux ne pensent point comme les Egyptiens et les Romains qui vécurent avant la décadence de l'empire. Ils croient sérieusement, tout en se moquant de la médecine, qu'ils ne peuvent se passer de ceux qui l'exercent, et ce besoin est devenu si impérieux chez eux, que non-seulement leurs villes regorgent de médecins titrés, que le moindre hameau en renferme plusieurs, mais que chacun prétend être initié aux mystères de cet art, et se livre à une pratique très-active.

Fingit se medicum quisquis, idiota, profanus,
Judæus, monachus, histrio, rasor, anus (1).

Dans l'impossibilité, d'après cela, de pouvoir établir un point de comparaison en grand, il nous reste une voie exploratrice qui nous présente l'avantage d'aller directement au but que nous nous proposons d'atteindre. Il s'agit de considérer l'ensemble du corps médical tel qu'il existe actuellement en France; si la médecine est occulte dans ses effets, elle est évidente dans ses actes, et ceux-ci, comme chacun sait, suffisent très-souvent pour faire juger sainement des personnes et des choses.

Nous allons, en conséquence, jeter un coup-d'œil

(1) Chacun est médecin, ou du moins prétend l'être.
L'idiot, le moine, le prêtre,
Le juif, le bateleur, la vieille, le barbier,
Si nous les en croyons, savent tous le métier.

rapide, 1.° sur les écoles de médecine et les doctrines qu'on y enseigne; 2.° sur la pratique, la littérature et la police médicale; 3.° sur la nouvelle organisation dont le Gouvernement s'occupe; 4.° enfin sur la seule réforme qui, d'après nous, puisse donner à la médecine le degré de perfection dont elle est susceptible et la splendeur qu'elle devrait avoir.

Nous avons en France trois écoles spéciales de médecine et un certain nombre d'écoles secondaires. Les premières siégent à Montpellier, à Paris et à Strasbourg. Elles peuvent avoir, entr'elles trois, de 3000 à 3500 élèves, et reçoivent environ cinq ou six cents docteurs en médecine ou en chirurgie, chaque année, non compris un nombre considérable d'officiers de santé qu'elles reçoivent aussi dans leur sein, ou dans les principales villes du royaume, au moyen des jurys médicaux qu'un de leurs membres préside ordinairement.

Dire quels sont les principes fondamentaux qui servent de base à l'enseignement médical de ces trois écoles n'est pas chose facile, et peut-être qu'elles-mêmes seraient très-embarrassées si elles étaient obligées de nous faire connaître leur profession de foi à cet égard.

Lorsqu'autrefois et dans des temps qui nous paraissent bien barbares, il plaisait à la Faculté de renverser l'édifice élevé par ses devanciers et d'en construire un autre, elle balayait la place et se gardait bien d'y laisser figurer des débris qui auraient toujours humilié son orgueil et attesté son impuissance

créatrice. Elle était au moins conséquente avec elle-même. Mais aujourd'hui ce n'est plus cela. Soit goût pour la bigarrure, soit défaut d'imagination ou de génie, nos réformateurs modernes ne dédaignent point d'employer des matériaux vermoulus et disparates pour faire du plus noble des arts un véritable habit d'Arlequin.

La comparaison paraîtra un peu vive peut-être, mais elle est juste et peint la chose au naturel. Qu'est-ce en effet qu'un amalgame informe, qu'un corps de doctrine composé des principes les plus contradictoires et souvent les plus surannés, tels que ceux d'Hippocrate, de Galien, de Celse, d'Aurélien, de Paracelse, de Boërhaave, de Chirac, de Tronchin, de Van-Helmont, de Sthal, de Brown, de Bichat, de Pinel, d'Hanmann, de Rasori, de Broussais et de dix autres?

N'est-ce pas là une véritable tour de Babel? et peut-on voir, sans étonnement, les membres d'une même Faculté s'accommoder du système des crises et de la méthode perturbatrice, de la médecine active des chimistes et du doute philosophique des sthaliens, de l'asthénie de Brown et de l'irritation de Broussais, des rêveries ecclectiques et des principes de Mesmer? C'est pourtant l'exacte vérité. Chaque professeur encense l'idole qui lui plaît et ne suit d'autre règle que son caprice.

Au milieu de ce chaos, auquel Dieu seul pourrait comprendre quelque chose, flottent deux ou trois mots inintelligibles qui servent de point de ralliement.

Ce sont ceux de *sensibilité* et d'*irritabilité*. Personnifiées sous la dénomination générique de *propriétés vitales*, de principe vital et matériel, elles ont pris la place de la lymphe, de la bile, de la pituite, de l'atrabile, et servent maintenant de fondement à toutes nos sciences médicales. S'agit-il d'enseigner l'hygiène? On vous conseille de ménager la sensibilité et l'irritabilité. Veut-on vous apprendre les mystères de la physiologie? On vous explique toutes les fonctions vitales au moyen de la sensibilité et de l'irritabilité. Veut-on professer la pathologie interne? On voit, dans toutes les affections morbides, une altération de la sensibilité et de l'irritabilité. Veut-on établir un système de matière médicale? On vous groupe toute la pharmacologie autour de la sensibilité et de l'irritabilité. Enfin les choses en sont venues à un point que l'on peut assurer avec vérité qu'il ne s'est jamais vu de siècle plus sensible ni plus irritable que le nôtre.

Cependant une branche dissidente s'écarte un peu du torrent : elle se compose de quelques anciens professeurs qui, par conviction ou par respect pour leurs cheveux blancs, ne veulent pas entièrement chanter palinodie, et balbutient encore les mots *bile* et *pituite*. Plongés dans un doute qui ne se dissipera probablement pas de leur vivant, et voués à l'ancienne médecine, sans oser condamner la nouvelle, dont ils se servent quelquefois, ils disent à l'opposition : Passez-moi la rhubarbe, et je vous passerai le séné. Au moyen de cette transaction,

chacun garde sa place, touche de bons appointemens et professe sans bruit. Reste à savoir si la science se perfectionne, comme on dit, et si la santé publique s'en trouve bien.

Mais il est un sectaire plus fier et plus indépendant que tout cela. Ancien médecin militaire, et par conséquent de formes âpres et absolues, il se présente armé de pied en cap, et à cheval sur l'irritation. D'après lui, Hippocrate est un vieux radoteur, et tous ses sectateurs des *ontologistes*; il soutient que la physiologie doit s'appliquer à l'homme malade aussi-bien qu'à l'homme sain; et partant de ce principe, il s'engoue tellement du mot *physiologie*, qu'il l'insère dans toutes ses phrases, l'encense, le commente, l'adopte comme son propre enfant, et qu'il est sans contredit le plus terrible *physiologiste* de son siècle.

Le résultat de tous ses raisonnemens physiologiques est qu'il n'y a qu'une maladie qui est l'*irritation*, et par conséquent qu'un seul remède, qui sont les *sangsues*.

Cette manière exclusive et ridicule de voir la médecine est aux yeux du sectaire un *grande révolution* à laquelle les écoles ont négligé de se joindre, mais *que les jeunes gens ont embrassé avec un noble enthousiasme*.

On conçoit en effet que, pour des jeunes gens qui n'aiment pas beaucoup le travail, une pareille doctrine soit très-commode et fort compatible avec leurs goûts.

« Bientôt, s'écrie ce professeur, au sujet des médecins réfractaires à sa doctrine ; bientôt ils se trouveront seuls au milieu du siècle, et il ne leur restera que le regret d'avoir attendu si long-temps à se rendre à l'évidence. Dans leur aveuglement, ils s'imaginent éluder par de vaines subtilités les principes *immuables* de notre doctrine. Ils ressemblent, ajoute-t-il, à ces oiseaux qui, d'après le rapport des voyageurs, croient se soustraire au danger en cachant leur tête sous leurs ailes, tandis que le chasseur s'avance tout prêt à les atteindre et à s'en emparer. Il est temps qu'une telle erreur se dissipe; la doctrine physiologique est *éternelle* comme la vérité ».

« Chaque jour de retard, dit-il ailleurs, est un *délit* pour ceux qui dissimulent leur conviction, s'il est encore possible qu'il en existe de tels ».

Ainsi, d'après le docteur Broussais, qu'on reconnaîtra aisément à ce langage, il y a *crime* dans le refus de suivre sa bannière, et l'on verra que bientôt il demandera des cours prévôtales pour poursuivre ses adversaires.

Une méprise inconcevable, du moins parmi le commun des médecins, est celle qui attribue à l'école de ce chef de secte l'espèce de révolution qui s'est opérée dans la pratique médicale depuis vingt-cinq ou trente ans, laquelle consiste dans l'abandon presque absolu des remèdes internes, pour n'employer que des moyens externes dans le traitement des maladies. Il n'est cependant besoin que d'avoir

un peu de mémoire pour se rappeler qu'avant que Broussais fût lui-même écolier, la doctrine de Sthal, de Haller, de Grimaud et de Barthez, avaient entièrement changé la thérapeutique, et que les médecins d'alors, renonçant à l'humorisme, ne virent plus dans les maladies qu'une modification de l'irritabilité, et, par suite de ce système, la nécessité d'employer la méthode révulsive, c'est-à-dire les saignées générales et locales, les vésicatoires, les sinapismes, les ventouses, les frictions, les bains, en un mot une méthode externe et toute chirurgicale. Ainsi, quand Broussais, vingt-cinq ans après, est venu se proclamer l'auteur de cette révolution, il s'est couvert de la peau du lion, et n'a pu en imposer qu'aux gens du monde et aux jeunes adeptes dont il compose son école. Il est vrai que, réchauffant d'une part la théorie de l'école de Leyde sur l'inflammation, à l'aide de l'irritabilité, et que modifiant de l'autre les principes précédemment établis par ses maîtres, il a soutenu le premier, contre le sentiment de Brown, qu'il n'y avait point de maladies asthéniques, que toute maladie était une irritation, que toute irritation morbide était active et inflammatoire, et réclamait en conséquence un traitement débilitant. Mais cette opinion est si absurde et tellement dénuée de fondement, qu'elle ne peut lui attribuer qu'une gloire ridicule dont personne n'est ni ne sera jamais jaloux de lui contester la propriété.

Nous observerons même que c'est par suite de

la nouvelle impulsion donnée à la médecine par Boerhaave, Sthal et leurs successeurs, que cette science a perdu dans les écoles son antique splendeur, et a vu la chirurgie prendre sur elle la grande prépondérance qu'elle présente aujourd'hui. On pouvait en effet prévoir que la thérapeutique, devenant en quelque sorte manuelle, porterait un coup funeste à un art qui jusque-là n'avait vécu que de raisonnemens et de pratiques mystérieuses; et c'est ce qui est justement arrivé. De nos jours la médecine est un mot, et la chirurgie une science. Non seulement avec elle on ampute les membres, on guérit les plaies et toutes les maladies externes; mais en saignant, en rubéfiant, en cautérisant, en frottant, en ouvrant extérieurement nos parties, elle prétend, au moyen de ce mal factice, rétablir l'équilibre vital, et détruire le mal qui existe dans notre corps.

De là le discrédit de la médecine, et la grande considération dont jouit la chirurgie, c'est-à-dire que d'un excès l'on est tombé dans un autre, et que cet amour exclusif et variable pour une branche unique de l'art, prive l'humanité souffrante des ressources précieuses et souvent préférables que lui présente celle qui a été abandonnée.

Quelle est maintenant la meilleure de nos trois écoles spéciales? Si nous en croyons les docteurs de l'Hérault, c'est l'école de Montpellier : si nous en croyons les docteurs de la Seine, c'est l'école de Paris; et si nous en croyons les docteurs du Bas-Rhin,

Rhin, c'est l'école de Strasbourg ; en sorte qu'en réunissant les suffrages de ces divers docteurs, les trois écoles en question sont également bonnes, ou ne valent pas mieux les unes que les autres ; ce qui est très-vrai.

Si en effet le fond de la science qu'elles enseignent était aussi clair et aussi durable que le soleil, il serait possible que la voix éloquente et facile de quelques professeurs pût donner à l'une d'elles un éclat et une supériorité que ne présenteraient peut-être pas les autres, bien qu'une école de médecine ne doive point être un portique ni une chaire d'éloquence ; mais dès l'instant où l'on est convaincu qu'elles sont toutes à côté de la vérité, et que les principes fondamentaux sur lesquels elles s'étaient, sont autant d'erreurs et de chimères systématiques qui s'évanouiront un jour avec la vogue qui les soutient, elles cessent d'avoir un mérite réel les unes sur les autres, et il devient très-indifférent d'être docteur de Paris, de Montpellier ou de Strasbourg.

Au reste, les principes de médecine, tels qu'on les professe actuellement dans ces trois écoles, se trouvent amplement développés dans des milliers de volumes qui sont à la disposition de tout le monde. Les professeurs ne font que les répéter, seulement avec moins d'ordre et de précision, quand ils se piquent d'improviser. Il est donc évident qu'un élève intelligent et studieux pourra, seul et à l'aide de ces livres, acquérir autant d'instruction dans son village qu'à Paris, et que le long séjour qu'il fera

dans cette capitale ou dans toute autre ville à faculté, ne sera qu'une affaire de convenance et d'ostentation.

Nous disons plus, et nous soutenons qu'un étudiant en médecine, muni d'une bonne bibliothèque, fera plus de progrès dans ses foyers qu'au milieu d'une ville étrangère, où une foule d'écueils l'attendent et lui deviennent funestes. Que se passe-t-il en effet auprès des facultés? Le voici.

Un certain nombre de jeunes élèves des divers points du royaume, la plupart sortant du collége et sans expérience, se rendent chaque année auprès de l'une des facultés dont il s'agit, pour y étudier la médecine. Là, bien entendu, tout est nouveau pour eux, et pique vivement leur curiosité. Après s'être fait inscrire sur les registres de l'école, ils ne manquent pas d'en faire autant au spectacle, au cercle, au cabinet littéraire et au café. C'est assez dire que les heureuses dispositions avec lesquelles ils étaient arrivés ne tardent pas à s'évanouir, et que la plus grande partie du temps est absorbée par les plaisirs et la dissipation, quand elle ne leur est pas entièrement consacrée. C'est ainsi que s'écoulent les quatre années de rigueur pendant lesquelles ces messieurs sont censés faire leurs études.

Se présente alors une épreuve bien pénible. Il s'agit de subir cinq longs examens pour obtenir le bonnet de docteur. Si pour prouver sa capacité, il fallait connaître le répertoire de l'Opéra, discuter politique, bien danser ou exceller au billard, pas de doute qu'on ne fût tout prêt à entrer en lice

et à y obtenir un grand succès. Mais, malheureusement pour les candidats, il faut se débattre sur quinze ou vingt sciences hérissées de difficultés, et dont ils connaissent à peine le nom.

Que faire pourtant ? Les parens se sont épuisés en sacrifices, et il est urgent de retourner dans ses foyers avec le titre qu'on ambitionne. On achète donc certains ouvrages abrégés, dans lesquels se trouve une teinture de tout ce qu'il faut savoir : on passe quelques jours à les feuilleter, à étudier ce qu'ils présentent de plus saillant, à se farcir la tête de mots auxquels on ne comprend rien, et enfin on s'asseoit sur la sellette pour être examiné,

1.° Sur l'histoire naturelle médicale,
2.° Sur la chimie médicale,
3.° Sur la physique médicale,
4.° Sur la pharmacologie,
5.° Sur l'anatomie,
6.° Sur la physiologie,
7.° Sur la pathologie interne,
8.° Sur la pathologie externe,
9.° Sur l'hygiène,
10.° Sur la matière médicale,
11.° Sur la médecine légale,
12.° Sur la thérapeutique,
13.° Sur la clinique interne,
14.° Sur la clinique externe,
15.° Sur les accouchemens.

On peut se figurer l'étrange embarras du candidat, et le peu de développement qu'il donne à ses réponses, quand toutefois il répond ; car non-seulement il lui est impossible d'avoir appris tout cela en quatre ans, en admettant qu'il ait bien travaillé ; mais sa vie entière y suffirait à peine.

Je n'oublierai jamais qu'un jour le professeur Lafabrie demandait à un pauvre diable qui se trouvait ainsi torturé, à quelle dose on administrait l'émé-

tique comme vomitif. — A la dose d'un gros, répondit-il. — Oh! oh! s'écria le professeur, il y aurait là de quoi faire vomir un cheval. — Eh bien, à la dose d'un cinquantième de grain, répliqua le candidat. — Pour le coup, dit en riant M. Lafabrie, il n'y aurait pas là de quoi faire vomir un moineau.

Voilà pourtant comment on étudie dans nos écoles, et quel est en général le degré d'instruction qu'on y acquiert pour devenir ensuite le dispensateur de la vie des citoyens. Je sais, et je me plais à le dire, qu'il est quelques exceptions; que des élèves d'une sagesse exemplaire et d'un mérite rare s'occupent beaucoup et travaillent même trop; mais le nombre en est petit, et l'on peut assurer, sans crainte de se tromper, qu'il y en a tout au plus dix sur cent qui emploient leur temps et leur argent convenablement.

Voyons maintenant comment ces jeunes docteurs, au sortir de l'école, se comportent dans le monde où ils entrent pour exercer leur nouvelle profession.

On pourrait faire un très-gros livre *sur l'art de parvenir en médecine*, et de s'y faire une réputation, ce qui n'est pas tout-à-fait la même chose que de devenir grand médecin; car Celse, Haller, Vicq-d'Azir, qui l'étaient assurément, n'avaient pas vu dix malades en leur vie. L'un, voulant prendre rang parmi les auteurs, lance dans le public un gros Traité de médecine, qui en apparence suppose un grand savoir, et qui au fond n'est qu'un plagiat ou une compilation plus ou moins maladroite. L'autre,

plus humble et hors d'état d'écrire deux mots de suite, fait sa cour aux jeunes dames du quartier, porte le chien et le parasol des commères qui le prônent, assiste régulièrement aux offices, salue respectueusement son curé, affecte un air doucereux auprès de ses malades, et parvient en très-peu de temps à avoir une bonne clientelle. Un troisième, d'un caractère moins souple, prend une autre route; il ne parle que de son talent et des cures qu'il a faites; il déchire ses confrères et censure tout ce qu'ils font : s'il meurt un malade entre leurs mains, ils l'ont tué; s'il en meurt un entre les siennes, c'est parce que ceux qui l'ont traité avant lui ont gâté la besogne, ou parce qu'il a été appelé trop tard; bientôt c'est le docteur par excellence, et il supplante tous ses confrères. Un quatrième, d'un extérieur agréable, doué de quelque esprit, se fait remarquer par sa toilette et son ton de petit-maître : au bal, au concert, au spectacle, dans les cercles de la ville, on le rencontre partout; les belles en raffolent; bientôt il est leur accoucheur, et plus tard le reste. Un cinquième adopte une tactique opposée : disgracié au physique et souvent au moral, il n'attend rien de sa tournure ni de son esprit, il se fait original : recouvert de vêtemens bizarres et négligés, souvent inabordable, et ne fréquentant ni ne voulant voir aucun de ses collègues, il se fâche auprès de ses malades, leur dit des sottises et parfois les abandonne : c'en est assez pour en faire un médecin fort remarquable, et que tout le monde veut

connaître. Un sixième joue un autre rôle ; il sort et rentre dans la même matinée par toutes les portes de la ville ; il court à cheval ou en cabriolet les rues et la campagne ; haletant, préoccupé, on dirait qu'une épidémie affreuse ravage les quatre points cardinaux : il n'a pas le temps de vous répondre ; vingt malades expirans l'attendent, et au vrai il n'en a point ou fort peu : cependant le public qui juge sur les apparences, croit qu'il en a, le regarde comme un médecin très-répandu, le vante, tombe dans ses filets, et finit par devenir sa dupe. Un septième, fils ou neveu de médecin, fonde ses espérances sur un droit de succession ; il se place sous les ailes de son père ou de son oncle, commence ses exploits à l'hôpital, et pénètre ensuite officieusement avec lui chez des malades qui ne l'ont point fait appeler, questionne, tâte, prescrit, et bon gré mal gré devient dans la maison le lieutenant du médecin titulaire. Un huitième se sert des Petites-Affiches, des journaux, des placards, des diseuses de bonne aventure, des danseuses de l'Opéra et d'autres moyens de publicité, pour annoncer à l'humanité souffrante qu'il tient un dépôt d'élixir anti-glaireux, de sirop dépuratif, de rob anti-syphilitique, d'eau pour tuer les punaises, et plusieurs autres spécifiques propres à guérir tous les maux. Un neuvième, s'apercevant qu'une opinion fortement prononcée peut être utile à sa bourse, se fait ultrà, jésuite ou libéral, et tâte politiquement le pouls aux gens de son parti, qui voient en lui un docteur *bien pensant*, et l'élèvent

jusqu'aux nues. Un dixième...... Mais nous n'en finirions pas, si nous voulions passer ici en revue tous les moyens qu'on emploie aujourd'hui pour parvenir et faire fortune en médecine.

Un coup-d'œil non moins curieux est celui qui embrasse l'ensemble de la pratique médicale, et rapproche les médecins de tout âge et de toute couleur. Il est évident qu'en les supposant, pour un moment, sans jalousie et de bonne foi, mais qu'ayant puisé, dans les écoles, des principes divers et contradictoires, ils ne peuvent offrir, dans l'exercice de leur profession, l'ordre et l'harmonie qu'il serait si beau et si consolant d'y trouver. Considérez, en effet, plusieurs individus atteints de la même maladie, et vous verrez qu'ils seront, selon la manière de voir des divers médecins qui les traitent, mis à la diète ou à la portion, échauffés ou rafraîchis, fortifiés ou affaiblis, couverts de sangsues ou de moutarde, magnétisés ou baignés, brûlés ou écorchés, etc., etc.

En veut-on un exemple frappant ? Il n'y a pas encore un mois qu'un jeune homme, au sortir de table, tomba subitement malade dans la petite ville de Saint-E...., le médecin ordonna de le couvrir avec des serviettes chaudes, en attendant l'arrivée d'un confrère qui fut appelé en consultation. Celui-ci, ne pouvant pas, comme de raison, approuver ce qui avait été fait avant lui, fit enlever les linges chauds, et les remplaça avec d'autres trempés dans l'eau à la glace. « Vous *assassinez* le malade », lui dit hautement le premier médecin en se retirant. Effectivement trois heures après il expira.

Et remarquez que, non-seulement cette mésintelligence épouvantable règne parmi les médecins d'un même hôpital, d'une même ville, d'une même nation, mais encore entre les nations elles-mêmes. On compte dans le monde civilisé, c'est-à-dire en Europe et en Amérique, vingt-six pharmacopées légales et vingt-huit ou trente dispensaires particuliers.

Les personnes peu versées dans la science pharmacologique vont probablement croire que des codex que l'intérêt ni la jalousie ne peuvent diviser, s'entendent et s'accordent pour distribuer la santé à quatre ou cinq cent millions d'hommes, et qu'on guérit à Londres comme à Moscou, à Paris comme à Rome. Eh bien ! pas du tout. Sur plus d'un million de recettes qui se trouvent disséminées dans ces nombreux répertoires pharmaceutiques, il n'y en a pas deux qui, toutes choses égales d'ailleurs, présentent une combinaison semblable et la même proportion médicamenteuse.

« Si ces différences frappantes entre les pharmacopées légales, dit M. Jourdan, étaient connues des détracteurs de la médecine, elles leur fourniraient des argumens d'une grande force contre la certitude de l'art de guérir (1) ».

Se présente maintenant une question fort intéressante. Vu les doctrines contradictoires qui partagent le monde médical et la pratique discordante qui en

(1) Pharmacopée universelle, 1828.

est le résultat, quels sont les médecins qui guérissent le plus de malades, ou, pour parler le langage du monde, quels sont ceux qui en tuent le moins?

Si nous en croyons M. Broussais qui se qualifie modestement de *bienfaiteur de l'humanité*, il est beaucoup plus heureux que ses confrères dans la pratique, et *il ne perd qu'un malade sur trente*, tandis que ceux-ci *en perdent un sur cinq*; il ajoute qu'en conséquence, les avantages de la médecine physiologique sont *immenses, prodigieux, et que ce n'est pas assez de dire, en général, que l'on perd, en la suivant, vingt fois moins de malades que l'on ne faisait autrefois.*

Ses adversaires répondent qu'il en impose à la vérité, et pour le prouver, ils produisent un tableau authentique duquel il résulte qu'en 1819, M. Broussais a perdu *un* malade sur *huit*, ce qui est vraiment effrayant, disent-ils; et que, de 1816, époque où a commencé sa doctrine, jusqu'à ce jour, la mortalité de Paris a toujours été en augmentant.

« Ainsi, ajoutent-ils, malgré le perfectionnement des moyens de salubrité publique, malgré les améliorations introduites dans le régime des hôpitaux, malgré l'abondance et la promptitude des secours à domicile, malgré la douceur des hivers et l'absence de toute épidémie, la nouvelle doctrine l'a emporté sur toutes les causes qui devaient faire fleurir la population (1) ».

(1) Revue médicale, septembre 1824.

Mais le médecin du Val-de-Grâce tient bon et se défend de bec et d'ongles. Il soutient, de son côté, que c'est aux médecins *ontologistes* qu'il faut s'en prendre si la mortalité augmente, parce que ce sont des empoisonneurs, et que leurs principes font plus de mal à l'humanité que la poudre à canon.

Un fait avéré et reconnu de la Faculté est donc que, malgré le prétendu perfectionnement de la médecine et la quantité prodigieuse de médecins qui l'exercent en France, la mortalité, déduction faite de celle qui provient du surcroît de population, augmente d'une manière sensible. Cette vérité résulte encore des calculs qui furent faits vers le milieu du dernier siècle. « M. de Chamousset a calculé par des relevés fidèles, dit Voltaire, qu'il meurt un quart des malades à l'Hôtel-Dieu de Paris, un huitième à l'hôpital de la Charité, un neuvième dans les hôpitaux de Londres, un trentième dans ceux de Versailles et un quinzième dans celui de Lyon ». Prenant un terme moyen, il ne mourrait donc alors qu'un malade sur quinze environ, tandis qu'aujourd'hui il en meurt un sur dix.

A quelle doctrine régnante faut-il attribuer cette funeste influence? Nous ne pensons pas qu'il soit juste d'accuser exclusivement plutôt les unes que les autres, et bien que nous considérions la doctrine hippocratique comme la moins mauvaise de toutes, il faut cependant reconnaître que, mises les unes et les autres en pratique, comme on le fait aujour-

d'hui, elles doivent simultanément concourir à produire ce triste résultat.

Si de ces considérations très-intéressantes et trop abrégées peut-être, parce que le plan de cet opuscule ne nous permet pas de leur donner plus d'étendue, nous passons à l'examen des relations de fraternité et de l'esprit de corps qui anime les médecins de notre époque, nous verrons un phénomène fort extraordinaire. Il semble qu'à défaut de science réelle et positive, qu'exposés aux regards moqueurs et pénétrans du siècle, que dans la nécessité de soutenir un édifice qui s'écroule de toutes parts, ils devraient, dans leur profession plus que dans toute autre, s'entendre, s'aimer et serrer leurs rangs; mais une haine implacable les divise; un orgueil insolent les bouffit; une ambition insatiable les tourmente; et si parfois un sentiment hypocrite et intéressé les rapproche, ils s'éloignent aussitôt pour se déchirer et se nuire. Veut-on une consultation? C'est une affaire d'Etat, et il faut pourparler pendant plusieurs jours. On ne veut pas s'aboucher avec celui-ci; on ne veut pas se réunir avec celui-là; on indique un confrère dont souvent ne veut pas le malade; et après une hésitation et des débats pendant lesquels le mal empire toujours, il faut aller chercher en poste et à grands frais quelque notabilité médicale d'une ville voisine. Enfin, le malade vient-il à succomber? chacun se jette la balle, et le dernier dont l'avis a été suivi est accusé de l'avoir tué. On a dit il y a bien des années : *Invidia medicorum pessima*; et il est en effet

affligeant de voir qu'il n'y ait que la jalousie de sincère et de durable dans leur science.

Nous nous plaisons cependant à répéter que dans la pratique, comme aux écoles, il y a d'honorables exceptions. La France renferme dans son sein quelques médecins d'une haute capacité et des praticiens fort estimables sous tous les rapports ; mais leur nombre n'est malheureusement pas en majorité dans le corps dont ils sont l'ornement ; et si notre critique respecte leur caractère, elle est inflexible et sans commisération pour ceux qui devraient les imiter et suivre leur exemple.

Une des causes qui, selon nous, a le plus contribué à produire le mal que nous déplorons, et dont tous les honnêtes gens gémissent, est la réduction considérable de notre état militaire depuis la restauration, et le licenciement des nombreux officiers de santé employés par Napoléon. De retour dans leurs foyers, sans emploi et sans fortune pour la plupart, ils se sont, aux termes d'une loi vicieuse, prévalus d'un service qui ne pouvait leur donner l'instruction qui leur manquait, et ont pris le grade de docteur ou d'officier de santé civil.

Nous remarquerons d'ailleurs que les jeunes gens de famille et bien élevés ne se destinent guère de nos jours à la médecine; ils préfèrent se livrer au barreau, tandis que nos écoles puisent ou puisaient naguère leurs élèves dans les plus basses classes de la société. De là le défaut d'éducation première, et par conséquent l'impossibilité de faire de bonnes

études médicales, de s'habituer au ton de délicatesse et de convenance dont la profession de médecin a un si grand besoin.

A l'appui de cela, nous allons rapporter un exemple des plus remarquables.

Dans la séance de la Chambre des députés du 25 juin 1819, on donna lecture de la pétition d'un ex-bourreau de Bordeaux, nommé Carron, qui réclamait le droit d'exercer la médecine. Traduit devant les tribunaux pour avoir exercé cet état, il exhiba un diplôme signé par MM. Cuvier et Royer-Collard.

M. Boin, rapporteur, fit sentir l'inconvenance d'une pareille autorisation, et exposa qu'un corps aussi réspectable et aussi utile que celui des médecins, serait dégradé par l'association d'un bourreau, et il conclut à ce que la pétition fût renvoyée au ministère de la justice pour poursuivre le pétitionnaire en faux, vu qu'il ne lui avait jamais été délivré de diplôme, et au Ministre de l'intérieur, pour empêcher qu'à l'avenir les bourreaux se mêlassent de médecine.

Comme un faux de cette espèce aurait certainement été poursuivi s'il eût été vrai, et qu'il ne l'a pas été, il faut en conclure que MM. Cuvier et Royer-Collard avaient réellement délivré un diplôme de docteur en médecine à l'ex-bourreau Carron......

Veut-on encore un exemple de ce genre? Le voici : Deux médecins de G.... sont appelés dans un faubourg de la ville pour y soigner un homme du peuple. Ils en étaient à leur cinquième ou sixième

saignée, lorsque la famille du patient s'opposa vivement à ce qu'on le saignât de nouveau. De leur côté, les deux docteurs crurent devoir insister, et allaient instrumenter de force, lorsque les parens crièrent au secours. La maison fut bientôt pleine, et la faculté n'allait pas avoir beau jeu, lorsqu'elle demanda l'intervention d'un troisième médecin. — Eh bien, qu'on fasse venir M. M....., s'écria tout le monde. A ce nom, les deux médecins froncèrent le sourcil; car ce M. M..... est un ancien bourreau qui vit de ses rentes et fait la médecine pour ses menus plaisirs. Cependant il n'y avait pas à balancer; il fallait honteusement lâcher le malade, ou pourparler avec M. M..... On prit ce dernier parti, et la consultation eut lieu, à la grande satisfaction des deux médecins, qui trouvèrent dans le bourreau, leur confrère, un homme si docile et tellement satisfait de figurer parmi eux, qu'il opina pour la saignée, et aurait même été d'avis de couper le cou au malade, si ces messieurs l'avaient désiré.

Une chose à laquelle personne ne songe de nos jours, est le pouvoir réel que le langage et le costume des médecins exerçaient autrefois sur l'esprit des malades. Il est certain que la médecine, ainsi que la religion, sont deux sciences mystérieuses et toutes de confiance, pour lesquelles il ne faut pas un langage intelligible, ni des dehors ordinaires. Dès l'instant où la première a laissé son antique jargon pour s'exprimer comme les gens du monde, aussitôt qu'elle s'est dépouillée de sa perruque à trois

marteaux et de sa grande robe noire, pour revêtir un costume frivole, le prestige est tombé, et elle a perdu sa magique influence.

Nous ne sommes pas, au reste, les premiers qui ayons eu cette opinion. Long-temps avant nous, Pascal avait avancé que si les médecins n'avaient pas eu des soutanes et des mules, que si les docteurs n'avaient pas porté des bonnets carrés et des robes très-amples, ils n'auraient jamais eu la considération dont ils ont joui dans le monde.

« Au demeurant, dit Montaigne, si j'eusse été du conseil des médecins, j'eusse rendu ma discipline plus sacrée et mystérieuse : ils avaient assez bien commencé; mais ils n'ont pas achevé de même. C'était un bon commencement d'avoir fait des dieux et des démons auteurs de leur science, d'avoir pris un langage à part, une écriture à part; mais ils ont failli dès qu'à ce beau moment ils n'ont ajouté ceci de rendre leurs assemblées et consultations plus religieuses et secrètes : aucun homme profane n'y devait avoir accès, non plus qu'aux secrètes cérémonies d'Esculape; car il advient de cette faute que leur irrésolution, la faiblesse de leurs argumens, divinations et fondemens, l'âpreté de leurs contestations pleines de haine, de jalousie et de considérations particulières, venant à être découvertes à un chacun, il faut être merveilleusement aveugle si on se sent bien hasardé entre leurs mains ».

Une conséquence naturelle des principes professés par l'école de Leyde, et plus tard, par celles de

Sthal et de Broussais, a été de faire adopter la saignée comme principal moyen de traitement dans toutes les maladies. Certes la saignée n'est pas nouvelle, puisqu'on saignait déjà du temps d'Hippocrate, et que Thémison faisait appliquer des sangsues sous Auguste; mais il est de fait que jamais le sang humain n'a été tiré avec plus de profusion qu'à l'époque où nous vivons. Un homme a-t-il mal à la tête? on le saigne; a-t-il mal au talon? on le saigne; a-t-il une fièvre inflammatoire? on le saigne; a-t-il une fièvre putride? on le saigne; a-t-il des vapeurs? on le saigne; a-t-il la colique? on le saigne; fait-il une chute? on le saigne, on le saigne et on le saigne.....

Et pourquoi ces flots de sang? pour prévenir, pour calmer, pour éteindre *l'irritation*. Etrange destinée de la médecine! Un ou deux mots incompréhensibles ont toujours été la base obligée de son mobile édifice. Après le *laxum* et le *strictum* des méthodistes qui transformait le corps humain en une espèce de violon qu'il fallait monter ou descendre selon le temps, sont arrivées les *humeurs* pour lesquelles ce pauvre corps a été, pendant des siècles, purgé à toute outrance; après celles-ci, est venu l'*asthénie* des Browniens qui la fait gorger de drogues incendiaires; après l'asthénie enfin est venue l'*irritation* pour laquelle aujourd'hui on le saigne jusqu'à défaillance et on le laisse mourir de faim!! Et qu'est-ce que l'irritation? Un mot comme celui de *strictum*, de *laxum*, d'*humeur* et d'*asthénie*, un mot creux et indéfinissable, un effet chimérique

chimérique qu'on poursuit comme cause réelle et au nom duquel on a déjà fait des maux incalculables à l'humanité.

A bien considérer cette méthode sanglante et banale, elle a pour but d'affaiblir le mal et le malade, d'ôter à celui-ci la force de vivre et de mourir, de le mener brusquement au bord de la tombe pour le ramener lentement à l'existence. C'est, pour abréger et nous servir d'un mot très-expressif, faire la médecine par extinction. Il n'est pas douteux que cette méthode, aussi-bien que celle qui consiste à brûler et à écorcher les malades pour les guérir par une espèce de bascule, ne soit barbare et très-défectueuse. Il est même probable qu'on ne tardera pas d'en reconnaître l'abus et de la proscrire. Mais en attendant que quelque heureuse découverte nous mette à même d'employer une thérapeutique moins cruelle et plus rationnelle, il faut avouer que la saignée est parfois un des moyens les plus puissans que nous ayons, et que nul autre ne peut remplacer. A défaut de mieux, il faut donc s'en servir, mais point en abuser.

Si, laissant ici cette revue pratique, nous pénétrons dans le champ de la littérature médicale, nous serons étonnés de la quantité effroyable de livres qui ont paru depuis vingt-cinq ans, et qui paraissent chaque jour sur la médecine et les sciences qui en dépendent. A les voir, car, pour les lire, c'est chose impossible, on serait tenté de croire que nos connaissances sont immenses, que la nature moins se-

crète qu'autrefois, nous a initiés dans tous ses mystères; et pourtant que savons-nous?

Sait-on, par exemple, comment on est conçu? On l'ignore. Sait-on comment on vit? Nullement. Sait-on comment on pense? En aucune manière. Sait-on comment-on digère? On ne le sait pas mieux. Sait-on comment on devient malade? On n'en sait rien. Sait-on comment on guérit? Moins encore. Sait-on comment on meurt? On ne le saura jamais. Que sait-on donc? Rien.

Si un penseur de bonne foi, et peu enthousiaste, compare, en effet, la petitesse de ce que notre orgueil croit connaître, avec la profondeur et l'immensité de ce qu'il ne connaît pas, il sera frappé de notre ignorance, et il restera convaincu qu'un savant, quelque savant qu'on le suppose, n'est qu'un imbécille condamné à naître, à vivre et à mourir sans se connaître et sans pouvoir s'expliquer. Que faut-il de plus pour le prouver, que le déluge de livres dont on nous accable et qui nous enfoncent dans les ténèbres, au lieu de nous en sortir? Certes, quand une science est évidente et bien établie, on n'a pas besoin de tant écrire pour l'enseigner, et ce qui le démontre, c'est qu'en mathématiques on n'écrit plus depuis des siècles, tandis qu'en religion, en droit et en médecine, on écrit encore et on écrira toujours.

Autrefois un livre était une grande affaire. Peu de gens, soit qu'on fût plus modeste ou moins savant qu'à présent, osaient en entreprendre un, et quand,

après de longues méditations, on était parvenu à le composer, il fallait qu'il passât par la filière des dépôts et des approbations pour voir le jour. Mais actuellement, grâce à la liberté de la presse et à la fécondité de notre imagination, un livre n'est plus que bagatelle, et leur nombre s'est tellement accru, qu'ils envahissent les palais et les chaumières, qu'ils encombrent les quais et remplissent tous nos carrefours. On dit qu'Omar mit quatre ans pour brûler ceux d'Alexandrie, et nous sommes persuadé qu'il en faudrait cent pour brûler tous les nôtres. Il ne vaudrait pas, au reste, la peine de se fâcher contre la rage d'écrire qui, au temps où nous sommes, est devenue contagieuse et tourmente tout le monde, contre les trente ou trente-six journaux de médecine qui, chaque jour, viennent, à franc étrier, inonder la province, contre les cent mille volumes qui, chaque année, surchargent cette science, s'ils n'avaient pas d'autre inconvénient que celui de devenir un sujet de gloire et de spéculation pour ceux qui les font, et de duperie pour ceux qui les achètent, mais malheureusement le mal ne se borne pas là, et il n'est que trop vrai qu'avec des livres on bâtit des systèmes, qu'avec des systèmes on bouleverse la médecine, et qu'en bouleversant la médecine on égorge les hommes.

Hélas! quelle honte et quel coup de foudre pour nos auteurs, quelle confusion pour toutes nos bibliothèques, si la nature et la vérité qui sont une, fatiguées des recherches et des ridicules interpréta-

tions dont elles sont depuis si long-temps l'objet, daignaient se dépouiller du voile impénétrable qui les couvre et apparaître parmi nous! Que de suppositions détruites! que d'erreurs confondues! que de systèmes renversés!

Mais, non-seulement le démon de la médecine, ou plutôt du charlatanisme, fait pleuvoir une grêle de prospectus et de livres qui nous étourdissent et souvent nous assomment; non-seulement, sous cette forme trompeuse, il s'insinue dans le boudoir des belles; dans le comptoir du banquier et dans la cellule du pauvre, il tapisse encore tous les coins de rues de placards fastueux et mensongers, et pénètre jusque dans les journaux de politique et de jurisprudence, pour adosser à un arrêt ou à un discours de tribune les pilules et les onguens qu'il veut débiter. Adroit et souple comme tout ce qui tient à son art, il ne craint même pas de figurer dans un roman. Il y a peu d'années qu'il parut un ouvrage intitulé: *Louise de Sénancourt*, par le docteur Fothergill, traduit de l'anglais par Petit-Radel. Ce roman débutait par une correspondance amoureuse, exposait ensuite les principes éternels et le système universel de M. Azaïs, et finissait par *les Conseils aux femmes de quarante-cinq à cinquante ans*, ou *Conduite à tenir lors de la cessation des règles*. On sent tout le sel et toute la liaison d'un livre qui, après avoir essayé de corrompre les jeunes filles, cherchait, par une compensation assez naturelle, à guérir les vieilles.

Un genre d'ouvrages qui, comme tous les autres, afflue au dix-neuvième siècle, sont les traités de médecine populaire. Il n'est point étonnant que le peuple malade, regrettant la santé et voulant se guérir lui-même, trouve beaucoup de médecins officieux qui, ne pouvant lui tâter le pouls, cherchent à le guérir avec leur plume. Les uns, de bonne foi et sans autre ambition que celle de vendre leur livre, lui présentent la médecine toute nue et telle qu'elle est. Les autres, désirant débiter avec le livre quelque remède à tous maux, l'attaquent, la déchirent et lui en substituent une autre de leur façon.

A la tête de ceux-ci figurent deux notabilités plébéiennes qui, dans les antichambres et même les salons, passent pour les deux plus grands médecins de l'époque. Ce sont MM. Leroy et Audin-Rouvière, l'un auteur de la *Médecine curative*, et l'autre de la *Médecine sans médecin*.

On a beaucoup crié contre le premier, et les tribunaux sont même intervenus. Mais on n'a pas réfléchi que le peuple a une tendance invincible à se faire empoisonner, et qu'il vaut autant qu'il soit empoisonné par celui-là que par un autre. *Vulgus vult decipi.* Nous comparons les remèdes secrets aux courtisanes; il en faut, et s'il n'y en avait pas, les incurables prendraient les médecins au collet, et les assassineraient peut-être.

Quant à M. Rouvière, c'est un homme fort chatouilleux, et qu'un jugement correctionnel a déjà mis à l'abri de la critique : nous nous tiendrons donc

sur nos gardes. L'auteur présente d'abord son portrait, qui n'est ni joli ni laid, et qui prouve, pour la millième fois peut-être, que le génie se cache souvent sous des traits fort communs; il apprend ensuite qu'il est *professeur, médecin consultant*, *telle rue*, *tel numéro*, etc., etc.; et après avoir tonné contre la médecine et les médecins du temps, il se donne, à l'instar de M. Broussais, *pour le fondateur d'une pratique infaillible et exclusive*, qui consiste, non pas à appliquer des sangsues, car il est leur plus sanglant ennemi, mais à *purger* dans tous les cas et dans toutes les maladies, au moyen d'un *toni-purgatif* et *des grains du docteur Franck*, dont il est bien entendu le dépositaire. Ce nouveau M. Purgon termine son livre par la maladie des *cuisiniers et des cuisinières*, *classe utile de la société*, dit-il, et par une sortie très-vive contre le *charlatanisme médical*. Ici l'auteur ne ressemble pas mal aux honnêtes gens qui mettent la main dans votre poche et crient *au voleur*, de crainte qu'on ne les accuse. Au reste, il paraît que cette ruse lui a porté bonheur; car la *Médecine sans médecin* en est à sa dixième ou douzième édition; ce qui prouve incontestablement, ou que le peuple français est bien sot, ou que M. Rouvière est un grand homme.

Le peuple, puisque nous en sommes sur son compte, ne ressemble pas mal à un enfant qui porte une bourse et qui ne sait point compter. Une foule de serviteurs avides et officieux se pressent au-

tour de lui : les uns cherchent à l'amuser, les autres à l'instruire, ceux-ci à le guérir, ceux-là à le gouverner : c'est à celui qui lui escroquera le plus d'argent, tout en l'ennuyant, le pervertissant et le tuant. Hélas! que de charlatans!

Un fait assez singulier, mais qui pourtant est vrai, c'est que si les médecins sont jaloux dans leur pratique, ils ne le sont point dans leurs livres. Il est effectivement plaisant de voir avec quelle candeur et quelle bonhomie ils se donnent mutuellement les épithètes de *grand*, de *célèbre*, d'*illustre*, d'*immortel*, etc! avec quelle complaisance ils ont publié leur biographie? Une réflexion bien simple cependant devrait leur inspirer quelque défiance et les rendre plus modestes sur leurs ouvrages; ils n'ont qu'à considérer dans leurs bibliothèques la quantité prodigieuse de livres qui, avant eux, ont été publiés sur la médecine, et qui, malgré la vogue et la célébrité qu'ils ont eues dans leur temps, sont aujourd'hui couverts de poussière, rongés des rats et plongés dans le plus profond oubli. Penseraient-ils par hasard que les leurs seront plus heureux? Ce serait étrangement s'abuser; car une bien longue et funeste expérience nous a appris que toutes nos *immortalités médicales* n'ont pu survivre au siècle qui les a vus naître, et que dans cent ans d'ici il ne sera pas plus question des Broussais, des Leroy et des Rouvière, que de nos jours on parle de Chrysippe, de Paracelse et de Chirac. Hippocrate seul a survécu au milieu du naufrage, et lui seul survivra.

A voir l'impudence avec laquelle le charlatanisme exploite la crédulité publique, la légèreté qui préside au débit des substances vénéneuses dans le commerce, le défaut absolu de surveillance sur ceux qui se disent médecins et exercent comme tels, on croirait presque qu'il n'existe aucune loi sur la police médicale; et pourtant, depuis le 14 frimaire an 3 (4 décembre 1794), époque où les trois facultés de médecine de France furent instituées, jusqu'au 2 février 1823, autre époque où l'école de Paris fut bouleversée, il en a paru une douzaine environ que le docteur Beullac a eu le soin de réunir en un Manuel qui ne compte pas moins de 366 pages, et intitulé : *le Code des médecins, chirurgiens et pharmaciens français*.

D'après ces lois, notamment celles des 19 ventôse an 11 et 14-17 avril 1791, il a été arrêté qu'il y aura deux ordres de médecins, les docteurs en médecine et en chirurgie, et les officiers de santé; que ceux-ci ne seront pas tenus d'avoir le même degré d'instruction que ceux-là, sous la surveillance desquels ils seront placés; que les pharmaciens ne pourront point tenir de remèdes secrets, ni vendre des drogues quelconques sans l'ordonnance des médecins; que des visites seront faites dans leurs officines pour constater la qualité des remèdes qu'ils débitent; qu'aucune substance vénéneuse ne sera vendue par eux, sans consigner dans un registre particulier le nom de l'acheteur qui devra être connu et de bonnes mœurs; que les droguistes ne pour-

ront pas vendre de drogues en détail, ni tenir des préparations officinales ; que les remèdes secrets non approuvés sont prohibés, et seront poursuivis, ainsi que les charlatans qui, sur les places publiques, ou au moyen des placards, des annonces et des journaux, se permettent de les vendre, etc., etc., etc.

Mais ces lois ont été faites pour rire, et j'en atteste la France entière qui sait comment on les observe ; j'en atteste le Gouvernement lui-même qui, effrayé des abus qui se propagent avec tant d'audace, et croyant que les lois existantes sont insuffisantes pour les réprimer, se propose, dit-on, de créer une nouvelle législation, et d'étendre désormais une main de fer sur les fougueux descendans d'Esculape ; car en médecine comme en politique, après la liberté vient le despotisme.

Mais s'il y a au monde une chose difficile à gouverner, c'est à-coup-sûr la santé des hommes. On les contraint bien à payer leur cote de contributions, à se priver d'une portion de leur liberté, à se faire même tuer sur un champ de bataille ; mais pour les forcer à bien se porter, c'est une autre affaire. Nos hommes d'Etat l'ont si bien senti, qu'ils ont reculé devant le projet, et qu'ils se sont adressés à la faculté elle-même, pour savoir comment il fallait qu'ils s'y prissent pour la refondre et la fustiger. La démarche est naïve ; mais enfin elle est vraie.

Les questions qui lui ont été présentées à ce sujet par le Ministre de l'intérieur sont si bêtes, nous en demandons bien pardon à S. Exc., qu'elles choquent

l'esprit le moins pénétrant, et ne peuvent soutenir un examen sérieux. En effet, elles reposent sur deux chefs principaux, qui sont, 1.° la création de médecins subalternes, qu'on appellerait *licenciés en médecine;* 2.° l'établissement d'une chambre ou d'un conseil de discipline.

Qu'est-ce ou que serait-ce qu'un licencié en médecine? Une espèce d'avorton deux ou trois fois moins instruit qu'un docteur, un officier de santé, en un mot, désigné sous une autre dénomination.

Or, il est assez singulier qu'après trente-six ans d'expérience sur cette institution bâtarde, qu'ayant sous les yeux la preuve matérielle et flagrante que les officiers de santé sont en grande partie la cause du désordre et du scandale qui règnent en médecine, et pour lesquels on sent la nécessité d'une réorganisation, l'on veuille trouver le remède dans le mal même qui nous afflige.

Il n'y a pas de milieu; ou, pour être médecin, il faut être instruit, ou il faut être un âne. S'il faut être instruit, ne créez que des docteurs en médecine: s'il faut être un âne, ne recevez que des officiers de santé. Vouloir amalgamer les uns avec les autres, est un contre-sens homicide, une institution monstrueuse qui ne peut convenir à un Etat aussi éclairé que la France.

Mais, dit-on, si l'on ne reçoit pas des officiers de santé, ou des licenciés en médecine, les campagnes manqueront de médecins.

Quelle pitoyable sollicitude! Mais elles en regor-

gent ; mais on ne peut pas entrer dans un chef-lieu de canton, dans le moindre hameau, sans y trouver un et plusieurs docteurs en médecine !

La France compte trente ou trente-deux millions d'habitans, et cinquante mille médecins. Division faite, il y a environ six cents ames pour chaque médecin. Sur ces six cents ames, les deux tiers sont dans un état de santé permanente, et se passent de la médecine ; l'autre tiers tombe malade dans le courant de l'année, mais se divise en une moitié qui a recours aux commères et aux charlatans, et en une autre moitié qui se soumet seule à la juridiction des médecins ; en sorte que, compte fait, un médecin n'a, terme moyen, que cent malades par an ; ce qui lui en donne dix ou douze par mois, et un tous les trois jours (1) !

Ainsi, de long-temps la France n'a point à craindre une disette de médecins, pour la plupart tous jeunes, et l'on peut assurer, sans parcimonie, qu'elle en a la franche moitié de trop. Du grand nombre naissent l'intrigue, la jalousie, l'esprit d'innovation, le charlatanisme, et par conséquent, l'avilissement de l'art. Le mal dont on se plaint est donc dans leur multiplicité. Certes, si leur nombre toujours croissant faisait diminuer la mortalité, il

(1) Depuis que ce calcul est fait, nous avons appris que le docteur Joly a aussi comparé, dans la *Bibliothèque médicale*, la population avec le nombre des médecins. Comme nous n'avons pas procédé de la même manière, notre résultat est un peu différent.

faudrait s'en réjouir et désirer qu'il augmentât jusqu'à ce qu'il ne mourût plus personne; mais il paraît qu'il n'est, au contraire, qu'un sujet de vaine tentation pour les malades et de richesse pour les pharmaciens. En veut-on un exemple? Grenoble n'avait, avant la révolution, que trois ou quatre apothicaires qui se ruinaient, et une douzaine de médecins qui ne faisaient pas fortune. Aujourd'hui il renferme le double des premiers qui s'enrichissent et le sextuple des seconds qui paraissent être dans l'aisance. Faut-il conclure que les Grenoblois se portent mieux et vivent plus long-temps qu'avant la révolution? Non sans doute, car il résulte d'un tableau comparatif que nous avons fait dans un ouvrage sur la vaccine, que la mortalité des vingt-cinq années qui viennent de s'écouler, a été, dans cette ville, plus considérable que celle des vingt-cinq années qui ont précédé; ce qui s'accorde avec des calculs analogues qui ont été faits à Paris et dans les principales villes du royaume, où, comme à Grenoble, il y a abondance et épidémie de médecins (1).

Il ne faudrait pas, au reste, par la raison que la plupart des anciens médecins et ceux de moyen âge jouissent actuellement en France d'une belle fortune,

(1) Première Lettre à MM. les Membres de l'Académie royale de Médecine de Paris, sur cette question : *Est-il certain que la Vaccine exerce une influence favorable sur la santé publique et la population du royaume?* A Paris, chez Béchet jeune.

conclure rigoureusement que c'est au goût de l'époque, à la médicomanie qu'ils la doivent, car il est de notoriété publique que c'est moins en tâtant le pouls qu'ils l'ont gagnée, qu'en se livrant, sous l'empire, de *recrutante* mémoire, à un genre d'industrie qui, au fond, peu honorable, était pourtant très-lucratif pour eux.

Mais admettons, pour un moment, que les campagnes fussent menacées de manquer de médecins, serait-il, pour cela, juste et raisonnable de les peupler de médicastres ignorans ? et penserait-on, par hasard, que la vie du laborieux agriculteur, que l'existence des vingt millions de citoyens qui fertilisent nos champs et donnent du pain à la France, fût moins précieuse et dût être plus mal traitée que celle des gens de justice et d'administration, des nobles, des bourgeois et de tous les fainéans qui habitent les grandes villes? Certes il est permis d'être inconséquent et égoïste, mais pas au point d'assassiner ceux qui nous font vivre.

Dira-t-on que ces *licenciés* seront sous la surveillance des docteurs, et que, dans tous les cas graves, ceux-ci devront être appelés? Mais une longue expérience nous a appris ce qu'on doit attendre de la soumission et de la prudence des officiers de santé, du moins du plus grand nombre, et la hiérarchie que consacre la loi se trouve si peu dans la pratique, que, lorsqu'un inconnu se présente dans un lieu et dit : *Medicus sum*, tout le monde le croit sur parole, et l'emploie sans s'inquiéter s'il est docteur ou

officier de santé. Cette distinction de grade est même si illusoire, qu'il est quantité d'officiers de santé qui ont beaucoup plus de vogue que les docteurs en médecine avec lesquels ils exercent coucurremment et dont ils se moquent.

Le projet d'établir des conseils de discipline n'est pas moins ridicule. En effet, de quoi s'occuperont ces conseils? Poursuivront-ils les médecins qui se permettront d'estropier les conscrits et de faire avorter les femmes enceintes? Mais le Code pénal est là, et ce soin ne pourrait entrer dans leurs attributions. Iront-ils à la recherche de ceux qui voient une gastrite dans une fièvre putride, ou une fièvre putride dans une gastrite, et qui font appliquer des sangsues au lieu de prescrire le quina, etc.? Mais il faudrait mettre la Faculté entière et les conseils de discipline eux-mêmes en état d'accusation. Châtieront-ils les médecins qui n'aiment point à se lever la nuit et qui laissent mourir leurs malades faute de soins et pénétreront-ils dans leur vie privée pour voir comment ils pensent et comment ils se conduisent? Mais tous les conseils de discipline du monde ne pourraient empêcher M. A. d'être un paresseux, M. B. d'être un jaloux et M. C. d'être un hypocrite. Inquiéteront-ils les auteurs qui s'aviseront de publier une opinion qui ne sera point la leur ou celle du parti dominant? Mais la liberté de la presse les protégera, et les auteurs indépendans braveront leur férule. Traduiront-ils enfin à leur tribunal les praticiens qui, par maladresse et igno-

rance, estropient et tuent les malades, au lieu de les guérir? Mais c'est la faute du Gouvernement : il ne fallait pas les recevoir. Prendre un âne à son service, puis lui donner des coups de bâton parce qu'il n'a point la tournure ni le pas d'un cheval normand, est un acte de folie et d'injustice.

Nos docteurs politiques s'aperçoivent en effet un peu tard du mal qui nous travaille et qu'ils nous ont inoculé. Quand la peste a été introduite dans un Etat et y exerce de grands ravages, ce n'est plus le cas d'entourer celui-ci de cordons sanitaires et de lazarets; c'est un fléau irrémédiable que les victimes et les temps seuls peuvent apaiser. De même, quand, par leur imprévoyance et leurs mauvaises lois, ils ont infecté la plus utile et la plus noble des professions d'une peste non moins pernicieuse que celle du Levant, il n'est point opportun, il est inconsidéré de vouloir la guérir avec un régime diététique et quelques palliatifs. En vain, leur dirons-nous, en vain, avec votre réorganisation et vos conseils de discipline, vous prétendez rendre à la médecine le calme et la dignité que vos précédentes institutions lui ont fait perdre ; en vain vous voulez la tirer de l'ignominie où elle s'agite, et dans laquelle vous l'avez plongée ; vous bâtirez sur du sable mouvant, et vos efforts viendront échouer contre la multitude et le mauvais choix des membres qui la composent. Le temps, la patience et la mort, en éclaircissant leurs rangs, pourront seuls, dans un demi-siècle, ramener l'état prospère que vous regrettez, mais qui n'existe plus.

Une chose à laquelle on ne réfléchit d'ailleurs pas, est l'impossibilité où l'on est de pouvoir discipliner un art qui n'a d'autre règle et d'autres principes fixes que la conscience de celui qui l'exerce, d'autre guide que la volonté capricieuse de celui qui s'y soumet. Si la médecine avait une législation écrite et invariable, un code aussi clair et aussi formel que le Code civil qui nous régit, certes l'entreprise serait praticable, et on pourrait fort bien soumettre les médecins à un mode certain d'exercice; mais cette science est si mobile dans ses principes, elle présente tant d'arbitraire dans l'enseignement, et si peu d'harmonie dans la pratique, qu'elle nous offre l'aspect d'une véritable anarchie, où chacun est libre de penser, d'écrire et de faire ce qu'il veut. Dès-lors, et cette vérité saute aux yeux, tant que la médecine restera au fond ce qu'elle est, tant qu'elle ne reposera pas forcément sur une base invariable, il sera toujours impossible de la gouverner et de la soumettre au joug d'une censure légale.

Une dernière réflexion au sujet de la police médicale, est que le Gouvernement s'abuse et commet peut-être un acte tyrannique, en prétendant s'emparer d'un monopole de la santé publique. Il serait en effet assez curieux d'examiner jusqu'à quel point un individu est obligé de se servir d'un ordre de médecins qu'on lui inflige, et de se faire guérir ou tuer malgré lui. On s'est déjà beaucoup élevé contre les divers monopoles auxquels se livre le Gouvernement; et sans doute que les éloquens défenseurs

de

de nos libertés auront bientôt à décider s'il faut assimiler la vie des hommes aux objets de trafic qu'exploite le privilége. Dans ce cas, nous demanderons comment on empêchera la contrebande, et si les préposés de cette singulière administration devront imiter les employés du fisc, et marquer leurs malades avec la rouanne ou le marteau (1).

Voilà pourtant où nous mènerait une loi rigoureuse sur la police médicale, loi qui après tout, et quelque bien faite qu'on la suppose, ne serait pas mieux exécutée que toutes les autres; car, nous le répétons, et nous le répéterons cent fois s'il le faut, tant que le monde ira comme il va, tant qu'on voudra polir la forme, au lieu de purifier le fond, les médecins feront des sottises, les charlatans vendront leur baume, et les malades se feront guérir par qui bon leur semblera.

---

(1) Depuis que ceci est sous presse, nous avons lu dans le *Constitutionnel* l'annonce suivante.

Un médecin exerçant depuis 13 ans dans une petite ville du département des Deux-Sèvres, agréablement située, dans un pays bien peuplé et bien cultivé, *désire traiter de sa clientelle* du produit annuel d'environ 6000 fr., *pour un prix modéré*. S'adresser à M. Boussi, avocat à Bressuire, etc.

On l'entend : voilà un médecin qui considère *sa clientelle* comme une propriété réelle, et qui veut en trafiquer à la manière d'un procureur qui cherche à vendre ses paperasses, ou d'un marchand qui veut vendre son fonds de boutique! Reste à savoir si la clientelle qui est en vente se considérera comme une masse inerte, et se soumettra bénévolement aux manipulations de l'acheteur.

Espérer donner au corps médical l'éclat et la considération dont il ne jouit plus, au moyen d'une discipline puérile et de quelques modifications scolastiques, est donc une chimère qu'on n'atteindra jamais. Il est de principe en médecine, et ce principe est applicable à la science elle-même, que quand un corps est profondément vicié, il n'y a d'autre espoir de salut que dans l'emploi de moyens assez puissans et assez énergiques pour opérer en lui une révolution complète. Les considérations suivantes nous paraissent être en conséquence les seules qui puissent nous mettre sur la voie qu'il convient de suivre pour opérer cette importante régénération.

Dans un pays bien gouverné, la médecine, aussi-bien que la religion et la royauté, doit être une institution de confiance et sacrée. Le temps où chez les divers peuples elle fut considérée comme un bienfait du ciel, et exercée gratuitement par les oracles, fut celui de sa gloire et de sa prospérité. Dès l'instant où le vulgaire la soumit au raisonnement et s'en empara pour en faire un objet de commerce, elle tomba dans l'opprobre et le discrédit. Soit en effet que quelque divinité se mêlât réellement de la santé publique, soit que l'imagination exerçât un pouvoir salutaire sur les infirmités humaines, il est certain et l'histoire atteste qu'autrefois la médecine était plus efficace qu'à présent, et qu'elle produisait, sans remède et par l'effet seul de la confiance, des cures fort extraordinaires. Mais ce qui a le plus fait dégénérer chez les peu-

ples modernes une institution qui, dans le principe, était et devait être toute de bienfaisance et d'humanité, est l'esprit scientifique et intéressé qui s'y est introduit. Aussitôt que des esclaves et des gens sans aveu souillèrent à Athènes et dans Rome le parvis d'Osiris et d'Esculape, aussitôt que dans la Gaule les Druides furent dépouillés du sceptre de la médecine par des guérisseurs profanes et ambitieux, dès qu'un médecin français, enfin, osa tendre la main et demander pour prix de ses services une vile pièce de monnaie, le prestige disparut et la médecine fut méprisée.

Et qu'on remarque bien que quand le sage a dit : *Honorez le médecin pour la nécessité; car c'est le Très-Haut qui l'a créé*, et que quand il a ajouté : *L'habileté du médecin l'élèvera en honneur; il sera comblé de louanges, même par les grands, et les rois lui feront des présens;* il n'a pas voulu dire qu'on dût l'honorer avec de l'argent comme un mercenaire, mais qu'il fallait le combler de louanges et d'honneurs dignes d'une profession aussi sainte et aussi relevée que la sienne.

D'après ces vérités fondamentales et tout ce qui a été exposé ci-devant, nous pensons donc que si l'on veut sérieusement perfectionner la médecine, il faut renoncer à la manie des systèmes et aux innovations continuelles qui l'ont dénaturée ; qu'il faut changer son économie intérieure, et la ramener, autant que les mœurs et les usages du temps le permettront, à son institution primitive.

Il conviendrait en conséquence,

1.° De supprimer les trois écoles spéciales et toutes les écoles secondaires de médecine ;

2.° De convoquer un congrès médical auquel chaque département du royaume députerait trois médecins des plus expérimentés et des plus recommandables. Ce congrès serait d'abord chargé de compulser nos archives médicales, pour en extraire tout ce qu'il y a de bon, et en composer un corps de doctrine et de pratique qui, sous le nom de *Code médical*, régirait l'instruction et l'exercice de la médecine ; il composerait aussi un traité d'hygiène populaire.

Il procéderait ensuite à la réorganisation de deux écoles uniques qui seraient établies au nord et au midi du royaume, dans un lieu paisible et éloigné du fracas des grandes villes. Les professeurs seraient choisis parmi les membres du congrès et à la majorité des suffrages.

3.° Le devoir de ces deux écoles serait de garder et d'enseigner le Code médical, de ne recevoir qu'un ordre de médecins qu'on pourrait continuer d'appeler *docteurs en médecine* et dont le nombre serait limité ; d'exercer un droit de surveillance et de discipline paternelle sur tous les médecins du royaume, au moyen d'un procureur général qui, dans tous les chefs-lieux de département, serait le doyen d'âge d'entr'eux. Toutefois, vu l'exubérance actuelle des médecins, ces deux écoles ne pourraient point en recevoir de vingt ans ; et

comme, par le fait, l'enseignement serait nul pendant les quinze ou seize premières années, leurs fonctions se borneraient, durant ce laps de temps, à faire observer le Code médical, et à apprécier le mérite des découvertes et des ouvrages nouveaux qui devraient être soumis à leur censure, ainsi qu'il va être dit.

4.° Pour respecter des droits acquis, les médecins continueraient encore, pendant vingt ans, de se faire payer, mais, passé ce temps, l'exercice de la médecine devrait être gratuit. Afin d'y parvenir, le Gouvernement pourrait attacher à la profession de médecin des honneurs et des prérogatives qui la feraient rechercher des riches, ou bien accorder à ses membres un traitement honorable, au moyen d'un impôt général qui serait perçu à cet effet, ou bien encore la remettre à un ordre monastique, ou enfin la confier au clergé (1).

5.° Les ouvrages de médecine populaire, autres

(1) Si quelqu'un doute des services que les prêtres de toutes les religions et sur-tout ceux de la religion régnante ont rendus à la médecine et peuvent encore lui rendre, il n'a qu'à lire un ouvrage fort bien fait et intitulé : *Lettres intéressantes pour les médecins de profession, utiles aux ecclésiastiques qui veulent s'appliquer à la médecine, et curieuse pour tous les lecteurs.*

Je préviens toutefois le lecteur que je ne suis point congréganiste, ni dévot, et que, quand je conseille de confier l'exercice de la médecine au clergé, c'est que je suis le précepte de l'Evangile, et j'oublie le mal particulier qu'il m'a fait, pour ne voir que le bien public.

que le traité d'hygiène rédigé par le congrès, seraient sévèrement prohibés. Tous les ouvrages et journaux de médecine, nécessaires à la science, devraient être écrits en latin, et ne pourraient être vendus qu'aux médecins mêmes, par un libraire unique qui résiderait près de chaque école. Il serait pris des mesures pour que le public ne fût pas admis dans l'intérieur des écoles, pour qu'il ne parlât plus médecine et ignorât entièrement nos discussions et nos secrets de famille. Les consultations se feraient à huis clos.

6.° Aucun nouveau remède, aucune prétendue découverte, aucun ouvrage sur la médecine ne pourraient être publiés sans l'autorisation de l'une des deux écoles, qui ne devrait permettre cette publication qu'autant qu'elle la jugerait sans danger et utile à la société. Nul changement ne pourrait être fait au Code médical, aucun système nouveau ne pourrait être enseigné, ni mis en pratique sans le consentement du congrès qui devrait se réunir tous les dix ans, et plus souvent encore s'il le fallait.

7.° Les médecins seraient tenus de porter un costume décent et grave, de parler avec beaucoup de réserve, de ne point fréquenter les cercles, cafés, spectacles et réunions trop mondaines; de ne pas employer l'intrigue et la bassesse pour se faire une réputation, en un mot, de s'instruire et d'être de bons et honnêtes citoyens.

8.° S'il est bien que dans les maisons d'éducation, les jeunes gens apprennent à peindre, à danser, à

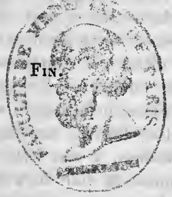
escrimer, pour se faire tuer au besoin, il serait mieux encore qu'ils apprissent à ne point tomber malades. En conséquence, toutes les écoles primaires, toutes les maisons d'éducation seraient obligées de faire enseigner le *Traité d'hygiène* aux enfans d'un certain âge.

9.° Dans chaque chef-lieu de canton il serait établi un petit hôpital où seraient reçus les malades les plus nécessiteux des communes rurales.

10. Enfin une bonne loi réglerait, une fois pour toutes, le débit des drogues et le commerce pharmaceutique.

Nous voyons bien qu'au mot de *congrès médical* plus d'un lecteur aura été tenté de sourire, et se sera demandé s'il doit en être de la médecine comme de la théologie et de la politique. Oui, sans doute, lui dirons-nous. Quand naguères tous les prélats de la chrétienté abandonnaient leurs ouailles et se rendaient avec empressement à un concile lointain pour éclaircir un point de controverse spirituelle, et souvent se débattre sur un mot inintelligible; quand, pour des lois presque toujours insignifiantes et des questions d'Etat qui n'intéressent personne, nous voyons des milliers de citoyens choisis parmi les premières classes de la société, voler, chaque année, à Paris, et s'y livrer à des discussions passionnées et interminables, à plus forte raison, n'y aurait-il rien d'étonnant de voir deux ou trois cents médecins estimables se réunir solennellement tous les dix ans pour délibérer sur les plus hauts intérêts de la société, sur ceux de la santé publique.

On ne peut plus se le dissimuler, puisque c'est un fait généralement reconnu, l'enseignement médical se corrompt, des pratiques funestes se propagent, la mortalité des citoyens augmente, et il est urgent d'opposer une digue solide au torrent qui menace de tout ensevelir. Nous n'avons certes pas l'amour propre de croire que les moyens que nous proposons soient parfaits, et puissent opérer des miracles; mais nous sommes convaincus que, dirigés avec discernement et persévérance, ils seraient les meilleurs de tous, et auraient, sur les autres, l'inappréciable avantage d'éteindre un dangereux esprit de système, et d'asseoir la science sur des bases fixes et durables. Après trois mille ans de tourmente, la médecine a besoin de repos. Semblable au vaisseau des Argonautes que le temps et les orages avaient défiguré, elle est revenue du fol amour des découvertes, et veut enfin rentrer dans l'île célèbre où elle reçut le jour et qui lui valut tant d'illustration.



Fin.